

ODM local

Des évolutions !

Après avoir organisé un ODM (Observatoire Des Métiers) central, la direction effectue ce déploiement dans tous les sites français. Cette réunion a pour but de transmettre les spécificités locales et de préciser les évolutions spécifiques de chaque métier en Sensible, Equilibre ou Tension par rapport à la précédente réunion d'octobre 2024.

Définitions :

Un métier est dit "**sensible**" si la perspective d'évolution organisationnelle, technologiques et économique va entraîner une baisse probable des besoins et des effectifs à terme.

Un métier est dit "**en tension**" lorsque le nombre de postes à pourvoir est supérieur au nombre de collaborateurs ayant cette compétence dans l'entreprise et le nombre de candidatures reçues.

Un métier est dit "**à l'équilibre**" dans le cas où le nombre de collaborateurs dans l'entreprise correspond au besoin du métier.

La situation :

- Cadres : 48% sont sur des métiers à l'Equilibre (-18%) et 49% en Tension (+20%).
- Non cadres : 47 % sont à l'Equilibre (=) et 47% en Tension (-3%)

Les évolutions des métiers non-cadres (de A à E) :

- De Sensible vers Equilibre ou Tension : aucun changement.
- De Equilibre vers Sensible : 40 salariés de Peinture (lustreurs et étancheurs).
- De Equilibre vers Tension : 35 salariés : SV MAI, spécialistes support technique niv2, énergie et installation niv1 et maintenance niv2.
- De Tension vers Equilibre : 130 salariés : moniteur montage et coordinateur retouche, TL PEI et FER.

Les évolutions des métiers cadres (de F et +) :

- 2 cadres acheteurs commodité niv2 sont passés sur des métiers Sensible à Equilibre.
- 6 cadres issus de la filière RH, 3 cadres filière Manufacturing et 3 cadres filière Engineering sont sur des métiers passés Equilibre vers Tension.

Les modifications du nouvel ODM entreront en vigueur au 02 juin 2025. Un courriel nominatif est envoyé à chaque salarié à partir du 13 mai.

Vision filière Manufacturing : création de vivier fonction encadrement opérationnel et maintenance

La **CFE-CGC** a alerté la direction sur les impacts de l'érosion des effectifs de techniciens :

-  Perte de compétences liées aux départs non remplacés
-  Hausse de la charge de travail
-  Non reconnaissance du travail
-  Baisse de motivation.

"Il n'y a rien de constant, sauf le changement." - Héraclite



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

